



Nouvelles

L'ASSOCIATION DE L'HISTOIRE TECHNIQUE DE LA MARINE CANADIENNE

Principale activité du projet CANDIB menée par l'AHTMC

Le projet de recherche historique CANDIB demeure la principale activité de l'AHTMC. Grâce au dynamisme extraordinaire de certains bénévoles siégeant au sein de notre comité, nous sommes en mesure, dans le cadre du projet CANDIB, de recueillir de plus en plus de renseignements sur la contribution des projets de construction de navires et d'acquisition d'équipement naval à l'infrastructure industrielle canadienne.

Un des objectifs bien connus du projet CANDIB consiste à orienter le travail des chercheurs. Les responsables du projet, maintenant devenu un processus de collecte de données, ont l'intention de mettre toute l'information recueillie à la disposition des chercheurs de toutes les disciplines. Au cours des derniers mois, plusieurs documents, artefacts et enregistrements nouveaux ont été présentés à la Direction – Histoire et patrimoine (DHP). Au nombre de ces documents, on compte un ouvrage détaillé écrit par **Jim Williams** qui présente une analyse en profondeur des entreprises conceptrices de navires de guerre, depuis la construction de la classe DDH-205 *Saint-Laurent*.

En novembre, **Warren Sinclair**, archiviste au sein de la DHP, a présenté au comité un exposé des plus pertinents sur la *Loi sur le droit d'auteur* et sur son application aux activités de CANDIB. Il a fait remarquer qu'en dernier ressort, il incombe aux chercheurs de se conformer aux restrictions relatives au droit d'auteur dans le cadre de leurs travaux. Toute personne qui transmet de l'information destinée aux archives de la DHP peut assortir les documents qu'elle présente de toutes les restrictions qu'elle désire.

Comme l'indique par **Douglas Hearnshaw**, les responsables du projet

d'histoire orale ont récemment accordé une place importante au projet de construction de la classe *Tribal DDH-280*. Des entrevues ont été réalisées avec le **vam (retraité) Jock Allan**, ancien administrateur du projet DDH-280, de même qu'avec **Gord Smith**, ingénieur de programme. Le vam Allan a fait don de documents historiques fort intéressants et M. Smith a écrit un témoignage personnel captivant sur l'expérience qu'il a vécue dans le cadre du projet DDH-280.

Les responsables du projet CANDIB peuvent désormais compter sur des représentants sur les côtes est et ouest du pays, soit **Roger Chiasson** et **Stirling Ross** respectivement. Nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées à agir bénévolement à titre d'intervieweurs et, bien entendu, de personnes disposées à se faire intervieweur. Afin que tout un chacun ait une meilleure idée de ce que nous attendons de nos représentants régionaux, ainsi que des tâches liées au projet d'histoire orale, nous avons intégré les lignes directrices régissant ces activités dans le présent bulletin.

Le comité CANDIB n'a ménagé aucun effort pour faire connaître notre mission à la communauté maritime. Le site Web de l'AHTMC/CANDIB jouit d'une grande popularité et sa galerie de photos reçoit de nombreux visiteurs. Le site Web, www.cntha.ca, fait constamment l'objet de mises à jour. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous souhaitez discuter de tout aspect relatif aux activités de l'Association de l'histoire technique de la Marine canadienne. — **Tony Thatcher, Président du comité CANDIB**



Nouvelles de l'AHTMC Établie en 1997

Président de l'AHTMC
Cam (retraité) M.T. Saker

Président du comité CANDIB
Tony Thatcher

Liaison à la Direction — Histoire et patrimoine
Michael Whitby

Liaison à la DGGPEM
Capv Martin Adamson

Liaison à la Revue du Génie maritime
Brian McCullough

Services de rédaction et production du bulletin
Brightstar Communications,
Kanata (Ont.)

Nouvelles de l'AHTMC est le bulletin non officiel de l'Association de l'histoire technique de la marine canadienne. Prire d'addresser tout correspondance à l'attention de M Michael Whitby, chef de l'équipe navale, à la Direction histoire et patrimoine, QGDN, 101 Ch. Colonel By, Ottawa, ON K1A 0K2. Tél. : (613) 998-7045; Télécopieur : (613) 990-8579. Les vues exprimées dans ce bulletin sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel ou les politiques du MDN.

Dernières nouvelles

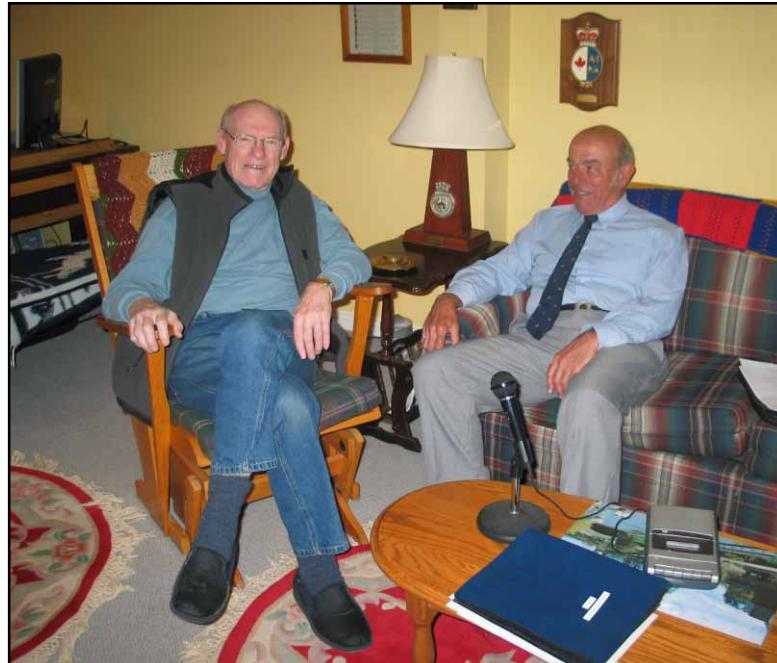
Le Programme du destroyer DDH-280 de la classe *Tribal* est le point de mire du projet d'histoire orale CANDIB

Au cours des premiers mois de l'année, deux entrevues ont été réalisées au regard du projet sur la classe *Tribal* DDH-280. Le 1^{er} février, M. Gordon Smith a interviewé le **vam (retraité) Jock Allan**, qui fut l'administrateur de la phase contractuelle du projet DDH-280. Une discussion informative a également eu lieu sur la construction et la mise en service des quatre navires des chantiers maritimes du Saint-Laurent de la Marine Industrie Limitée et des Chantiers Davie Ltée. À l'occasion de cette interview, M. Jock Allan a fait don à CANDIB de son imposante collection de photos et de documents liés à la construction de ces navires.

La seconde entrevue a eu lieu le 27 février, lorsque j'ai eu le plaisir d'interviewer nul autre que M. Gordon Smith. M. Smith a pris une part active au projet DDH-280 en tant qu'ingénieur naval. Il a conçu l'avant-projet sommaire des navires, et même collaboré au choix des turbines à gaz destinées à l'équipement de propulsion. Plus tard, alors qu'il était au service de German and Milne et qu'il travaillait à contrat pour United Aircraft of Canada, M. Smith a occupé le poste d'ingénieur en chef au cours des essais maritimes et de la mise en service initiale des deux navires de MIL (Marine Industrie Limitée). Ces deux entrevues constituent une contribution importante aux archives concernant ce programme de construction de navires de guerre d'envergure, qui sont de plus en plus nombreuses. Comme d'habitude, nous ajouterons les transcriptions définitives de ces deux entrevues au site Web de l'AHTMC afin qu'elles puissent être consultées par le public. Ainsi, des personnes des quatre coins de la planète pourront lire ces témoignages dignes d'intérêt.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes compétentes pour effectuer des entrevues dans le cadre de notre projet d'histoire orale. J'invite donc toute personne ayant une expérience sur le terrain, ou encore un solide bagage de connaissances historiques, concernant les processus

contractuels gouvernementaux ou les pratiques de l'industrie de l'armement de l'époque à communiquer avec moi par téléphone au (613) 824-7521, ou par courriel à l'adresse dhearnshaw@trytel.com. Nous invitons par-



Gordon Smith (à droite) interviewe le vice-amiral (retraité) Jock Allan

ticulièremment toutes les personnes de la côte ouest en mesure de réaliser des entrevues à communiquer avec nous.

— **Douglas Hearnshaw**
Administrateur du projet
d'histoire orale CANDIB



Projet d'histoire orale -CANDIB

Critères et responsabilités visant les responsables régionaux de CANDIB

Vous faites du ménage ?

L'Association de l'histoire technique de la Marine canadienne ne ménage aucun effort afin de préserver l'héritage technique naval canadien. Si vous avez l'intention de vous défaire de documents, de vidéos ou de dessins techniques navals non classifiés ou déclassifiés, ou de tout autre matériel pouvant avoir une importance historique, communiquez avec l'archiviste en chef par intérim de la direction de l'histoire et du patrimoine à Ottawa au (613) 998-7060. Des dispositions seront prises afin d'examiner votre matériel et des mesures seront prises afin de préserver ce qui pourrait être d'une importance historique. Merci d'avoir participer à la préservation du patrimoine technique naval canadien.

Préambule

CANDIB est un organisme national qui sollicite la participation de personnes compétentes d'un bout à l'autre du pays. À ce jour, les fonds limités alloués pour les frais de déplacement ont fait en sorte que toutes les entrevues effectuées dans le cadre de son projet d'histoire orale ont dû avoir lieu dans la région d'Ottawa. Il nous apparaît toutefois évident que les côtes est et ouest ainsi que d'autres régions du Canada regorgent de personnes intéressantes qu'il serait avantageux d'interviewer. Pour cette raison, il est devenu impératif de trouver des moyens de tirer profit de ces ressources de la meilleure façon qui soit. L'un des moyens évidents pour y arriver consiste à établir des centres d'entrevues à l'extérieur de la capitale nationale ce qui, par le fait même, nous oblige à nommer des représentants régionaux. Ce document présente un aperçu détaillé des exigences et des aspects pratiques liés à l'exploitation d'un centre régional CANDIB, et met l'accent sur la gestion des entrevues à caractère historique.

Critères visant les représentants régionaux

1. Les représentants régionaux doivent connaître les objectifs de l'AHTMC et de CANDIB. Ils doivent également être disposés à les expliquer aux organismes et aux employés locaux, en plus de solliciter leur soutien.
2. Afin de promouvoir les intérêts de CANDIB dans leur région, les représentants régionaux doivent déjà avoir établi des liens avec des organisations navales locales et/ou posséder des connaissances approfondies des industries locales qui constituent l'infrastructure industrielle de la défense.
3. Les représentants de CANDIB doivent connaître les processus dans lesquels s'inscrivent des activités de recherche et de collecte de dossiers documentaires, y compris la préparation et l'organisation d'entrevues, ou du moins témoigner de l'intérêt à l'égard de ces processus.
4. Il est essentiel que les responsables établissent un processus de communication pratique, tel que le courriel, afin d'assurer une transmission des messages rapide et efficace avec le comité CANDIB, et précisé-ment avec l'administrateur du projet d'histoire en poste à Ottawa. L'échange rapide de notes écrites, de directives et d'autres documents constitue un aspect essentiel du processus qui, dans les faits, ne peut être exécuté au moyen du téléphone ou de la poste ordinaire.

Tâches liées aux interviews à caractère historique

1. Les représentants régionaux doivent s'assurer d'établir une bonne communication avec le comité CANDIB et l'administrateur du projet d'histoire orale, dans la mesure où il est question d'interviews orales. Les représentants sont invités à participer aux réunions du comité CANDIB et recevront les procès-verbaux de ces réunions.

2. Les représentants dresseront une liste des personnes de leur région qui pourraient un jour ou l'autre être soumises à une entrevue. À l'issue de consultations avec l'administrateur du projet d'histoire orale, une décision conjointe devra être prise quant à la démarche à adopter pour toute interview donnée.

3. Les représentants doivent connaître les lignes directrices à l'intention des intervieweurs publiées par le comité CANDIB et s'y conformer. Les représentants régionaux doivent être prêts à planifier les entrevues et à effectuer les recherches nécessaires concernant le contexte et les activités connexes de toutes les entrevues proposées. Ainsi, les représentants pourront poser des questions pertinentes et mener des entrevues de manière efficace.

4. Les représentants régionaux seront responsables de l'entretien de l'équipement d'enregistrement fourni par CANDIB.

5. Les représentants doivent être disposés à gérer les budgets comprimés et approuvés à l'avance destinés aux projets régionaux qui s'inscrivent dans le cadre du projet d'histoire orale. Les budgets devront être approuvés à l'avance par les responsables du projet d'histoire orale avant la réalisation de toute entrevue.

